

# Mémorial Serge HOATUA 2024

## Règlement de la course.

### 1 - Date de la course

Le Mémorial Serge HOATUA se tient chaque année au mois de novembre à Tautira, sous l'égide de la Fédération Tahitienne de Va'a. La date est fixée avec la Fédération de va'a pour être le plus proche possible de la date anniversaire du décès de Serge HOATUA, le 1<sup>er</sup>/11/1999.

### 2 - Catégories

La course est ouverte à tous les rameurs à jour de leur licence et dans les catégories Vétéran, Sénior, Junior, Cadet, avec les jeunes en benjamin et minime, en V1.

**IMPORTANT** : Les inscriptions auront lieu dans les locaux de la fédération tahitienne de va'a.

Les inscriptions peuvent être faites sur place, le jour de la course, de 7h30 à 9h30, mais à condition de pouvoir présenter sa licence à jour des cotisations.

### 3 - Départs, arrivée et parcours

Le départ et l'arrivée sont jugés sur la plage de Tautira.

Le parcours relie la plage point de départ, par le récif extérieur en direction de Pueu. Les rameurs entrent dans le lagon par la passe de Pueu et retournent vers le village de Tautira par l'intérieur, puis ils contournent la bouée située au fond de la baie près du pont de la rivière Vaitepiha et rejoignent ensuite la ligne d'arrivée située devant la plage (voir plan).

Les jeunes (benjamins et minimes) ouvrent la course et effectuent un parcours à l'intérieur du lagon (voir parcours Jeunes).

Quand le dernier Jeune arrive sur la plage, les cadets partent à leur tour en suivant un parcours encore à l'intérieur du lagon (voir parcours Cadet).

Ensuite, dès que le dernier cadet est sur la plage, les Seniors hommes effectuent deux fois leur parcours sans s'arrêter au premier tour. Ils partent en premier. Les Vétéran, Juniors - hommes et femmes - effectuent une fois ce parcours. Ils partent en deuxième.

Au départ, le rameur devra se tenir hors de sa pirogue.

### 4 - Respect des consignes

La course est inscrite au calendrier officiel de la Fédération Tahitienne de Va'a, et à ce titre, elle est placée sous son autorité pour tout ce qui concerne la course elle-même (inscriptions, contrôle des licences, départs et arrivées, pointages et classements).

Les rameurs doivent impérativement respecter les consignes des organisateurs et de la Fédération, notamment l'alignement du départ et le contournement des bouées placées pour leur sécurité. Tout contrevenant s'expose à une disqualification d'office. Tout comportement contraire à l'esprit sportif pourra être sanctionné par la Fédération. Le départ est donné par le directeur des courses.

### 5 - Droits d'inscription

L'inscription est de 4 000 francs pour toutes les catégories. Sauf pour les jeunes, qui revient à 2 000 francs. Ces sommes comprennent le droit d'inscription, l'autocollant avec le numéro d'inscription qui doit être placé bien visible à l'avant droit de l'embarcation, le lycra de la course, une barquette repas et une bouteille d'eau.